



News Release

Communiqué

N° 121

Le 11 juin 1992

LE MINISTRE WILSON SATISFAIT DES OBSERVATIONS DU CONSEIL DU GATT RELATIVES AUX POLITIQUES COMMERCIALES DU CANADA

L'honorable Michael Wilson, ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, a déclaré que le rapport sur les politiques commerciales du Canada, établi par le Secrétariat de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et rendu public aujourd'hui à Genève, constitue une analyse objective des tendances et faits nouveaux observés ces deux dernières années dans le domaine de la politique commerciale canadienne.

«Le rapport du Secrétariat fournit une évaluation positive des politiques commerciales du Canada, a dit M. Wilson. Il reconnaît que le commerce est essentiel à l'économie canadienne et au bien-être de tous les Canadiens et fait remarquer que le Canada continue d'appuyer vigoureusement la libéralisation du commerce multilatéral. La priorité numéro un, pour le programme commercial du Canada, est la conclusion de l'Uruguay Round des négociations commerciales multilatérales», a souligné M. Wilson.

«Le rapport reconnaît également que des initiatives comme l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, le projet d'Accord de libre-échange nord-américain, la déréglementation, la privatisation, la réforme fiscale, la libéralisation des investissements et la politique sur la compétitivité auront toutes pour effet d'accroître la capacité de l'économie canadienne de s'adapter à l'évolution de l'économie mondiale, ce qui accroîtra sa compétitivité sur le plan international», a dit le Ministre.

Le rapport du Secrétariat du GATT fait aussi mention des initiatives prises récemment pour améliorer le commerce intérieur

et la coordination des politiques, dont un accord sur les pratiques de commercialisation de la bière.

Il s'agit du deuxième rapport sur les politiques commerciales du Canada présenté par le Secrétariat du GATT; le premier a été rendu public en juillet 1990. Les politiques commerciales des pays membres du GATT sont examinées régulièrement en vertu du Mécanisme d'examen des politiques commerciales (TPRM), adopté par les pays du GATT à Montréal, en décembre 1988, lors de l'examen de mi-parcours de l'Uruguay Round des négociations commerciales multilatérales.

Le TPRM a pour objectif d'améliorer la surveillance multilatérale des politiques commerciales nationales et de rendre plus satisfaisante la transparence dans le système commercial international.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874

ou, à Genève, avec :

M. Mark Bailey
Mission permanente du Canada
(22)-733-9000